PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
ETUDE DE PROGRAMMATION ENERGÉTIQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

RAPPORT 3

PLAN D'ACTIONS CLIMAT-AIR-ENERGIE (PCAET) ET ETUDE DE PROGRAMMATION ENERGÉTIQUE (EPE)

Approuvé le 17/12/2020

REF: 2018.456-E07 I

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Région Hauts-de-France

Rédigé par : Brandon STORDEUR
Vérifié par : Laure PIERSON

Vizea marque commerciale de LesEnR, SARL au capital de 56 000 euros - 492 275 631 RCS de Nanterre
59 avenue Augustin Dumont – 92 240 Malakoff - Tel : 01 57 19 50 06 - contact@vizea.fr – www.vizea.fr

Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

Action 1 - Dynamiser et renforcer localement l'accompagnement à la rénovation de l'habitat et lutter contre les arnaques à la rénovation
Action 2 - Lutter et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique
Action 3 - Prendre en compte l'impact climat dans les documents d'urbanisme

Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

Action 4 - Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) à l'échelle du territoire
Action 5 - Réduire le besoin de déplacements des actifs du territoire
Action 6 - Développer une offre alternative efficace à la voiture
Action 7 - Réduire les nuisances liées au fret

Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

Action 8 - Limiter la production de déchets à la source et mieux valoriser les déchets résiduels
Action 9 - Maintenir et accroitre le potentiel de séquestration carbone du territoire sans entraver le développement de la filière bois
Action 10 - Economiser et préserver la ressource en eau
Action 11- Anticiper les impacts du changement climatique en adaptant le territoire
Action 12 - Préserver la qualité de l'air

Travailler et produire en préservant l'environnement

Action 13 - Favoriser une alimentation locale de qualité et respectueuse de l'environnement
Action 14 - Etendre l'action du Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) au-delà des Bassin d'Alimentation de Captages
Action 15 - Accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique
Action 16 - Initier une dynamique de changement auprès des entreprises
Action 17 - Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement
Action 18 - Accompagner les entreprises dans le développement des énergies renouvelables et de récupération

Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de la Troisième Révolution Industrielle (REV3)

Action 19 - Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR
Action 20 - Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
Action 21 - Adapter les réseaux de distribution et de transport de d'énergie et anticiper les solutions de stockage de l'énergie

Engager la communauté de Communes des Sablons vers l'exemplarité

Action 22 - Réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments publics et maîtriser la consommation d'énergie
Action 23 - Elaborer un Plan de Mobilité Interne à la collectivité
Action 24 - Mieux consommer pour limiter la production de déchets
Action 25 - Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans la construction du territoire de demain

Conformément au Code de l'Environnement, le plan d'actions du PCAET fait l'objet d'une analyse des incidences éventuelles sur l'environnement au titre de l'évaluation environnementale stratégique. Cette dernière liste l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation préconisées dans le cas où la mise en œuvre de certaines actions de transition énergétique et climatique puissent engendrer des effets indésirables sur l'environnement.

L'ensemble de ces mesures est synthétisée dans le tableau ci-dessous ainsi qu'au sein du plan d'actions par le pictogramme suivant :

CODE MESURE	DESCRIPTION	FICHE(S) ACTION CONCERNEE(S)
	MESURES D'EVITEMENT	
E1	Implanter les aménagements où les enjeux écologiques sont les moins importants et/ou proposer des aménagements dans des espaces déjà au moins en partie artificialisés. Eviter au maximum la destruction d'habitats à enjeux, la coupe de vieux arbres à cavités, la destruction de haies et la rupture de continuités écologiques.	**Action 6.** Développer une offre alternative efficace à la voiture
E2	Mesures classiques de précaution pour la phase chantier : réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces, mise en défens des sites de travaux, prévention des pollutions du milieu etc. Cela peut être formalisé dans une charte chantier.	**Action 6.** Développer une offre alternative efficace à la voiture **Action 19.** Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20.** Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
E3	Implanter les aménagements où les enjeux vis-à-vis du de ruissellement et d'inondation sont moins forts.	**Action 6.** Développer une offre alternative efficace à la voiture **Action 19**. Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20.** Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
E4	Localiser les installations de méthanisation en fonction des contraintes paysagères en évitant l'implantation dans les unités paysagères sensibles.	**Action 19.** Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20.** Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz

MESURES DE REDUCTION		
R1	Limiter les surfaces de sol imperméabilisées et utiliser des matériaux perméables pour les revêtements au sol (stationnement, voire voies de circulation)	**Action 6**. Développer une offre alternative efficace à la voiture **Action 19.** Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20.** Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
R2	Respect de la règlementation sonore en vigueur, notamment selon le classement sonore des infrastructures de transports terrestres	**Action 7.** Réduire les nuisances liées au fret
R3	Prendre en compte les contraintes paysagères et patrimoniales du territoire pour les installations solaires et dans la mesure du possible travailler en partenariat avec des architectes pour la bonne intégration des installations.	**Action 18**. Accompagner les entreprises dans le développement des énergies renouvelables et de récupération **Action 22**. Réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments publics et maîtriser la consommation d'énergie
R4	Mesures de réduction pour les parcs solaires à adapter en fonction des projets : -Mesures pour limiter la création d'un microclimat sous les panneaux pour permettre le développement de la végétation (ensoleillement, circulation de l'air) ; -Bandes enherbées visibles et accessibles pour la faune locale entre les panneaux ; -Gestion douce des espaces ouverts dans lesquels sont implantés les panneaux (ex : éco pâturage).	**Action 19**. Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20**. Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz
R5	Pour la méthanisation : Le transport de la biomasse se fait dans des camions étanches ; Les allers et retours des camions sont réduits au maximum ; Les chargements et déchargements ont lieu dans un hangar fermé et étanche ; Les camions sont lavés ou rincés fréquemment ; Les bâtiments de stockage sont soumis à une ventilation forcée et l'air vicié est aspiré et traité dans une unité de désodorisation	**Action 19**. Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR **Action 20**. Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz

MESURES DE COMPENSATION		
C1	Intégrer les espaces aménagés dans leur environnement naturel en les accompagnant de plantations. Il faudra utiliser des espèces indigènes et favoriser une diversité de formes (haies multi-strates) et d'espèces pour l'épanouissement de la biodiversité locale.	**Action 6**. Développer une offre alternative efficace à la voiture

ACTION 1

Dynamiser et renforcer localement l'accompagnement à la rénovation de l'habitat et lutter contre les arnaques à la rénovation

AXE 1 : Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

ATTÉNUATION – QUALITÉ DE L'AIR – ADAPTATION

SOUS-ACTIONS

Améliorer le réseau local de relai d'informations de la rénovation énergétique

- Identifier précisément l'offre locale d'accompagnement et de financement à la rénovation énergétique
- Former les agents communaux (secrétaires de mairies et assistantes sociales) à relayer l'information
- Elaborer une communication similaire sur les services et aides locales à la rénovation énergétique au sein des magazines communaux et du magazine de la CC des Sablons
- Créer une rubrique « Rénovation énergétique » sur les sites des communes et de la CC des Sablons

PILOTE

Suivre la demande d'accompagnement et l'adapter en fonction des résultats

- Suivre la fréquentation des permanences de l'ADIL à Méru et augmenter leur fréquence en fonction des résultats
- Réaliser une enquête des besoins d'accompagnement auprès des habitants du territoire
- Créer un groupe de travail avec les acteurs de la rénovation énergétique a mi-parcours du PCAET afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre et trouver des solutions pour lever les freins identifiés

PILOTE

Développer un partenariat avec le Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) afin d'accompagner la rénovation locale de l'habitat

- Promouvoir et communiquer sur le service Hauts-de-France Pass rénovation afin d'accompagner la rénovation de l'habitat à grande échelle et favoriser la filière d'entreprises locales
- Promouvoir le service Hauts-de-France Pass Copropriété pour accélérer la rénovation des copropriétés du territoire
- Répondre à l'appel à projet «Guichet Unique de l'Habitat» lancé par la Région HDF, la DREAL et l'ADEME

PILOTE

Réaliser une thermographie du territoire pour identifier les bâtiments cibles

- Réaliser une étude thermographique du territoire
- Communiquer l'étude aux mairies du territoire
- Cibler les bâtiments énergivores
- Contacter par courrier les ménages concernés et les convier à une réunion de présentation des services d'accompagnement et des aides disponibles

PILOTE

Structurer le réseau de professionnels du bâtiment du territoire et promouvoir les matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation

- Conventionner un partenariat avec le Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) afin de promouvoir les artisans locaux pour les opérations de rénovation
- Communiquer la liste des entreprises du bâtiment locales et certifiées RGE
- Valoriser les filières bois régionales auprès des constructeurs

PILOTE

PILOTAGE

Pilote: CC des Sablons

Partenaires :

- ADIL
- Mairie
- SPEE
- Région Hauts-de-France
- Bailleurs
- Département

COÛTS ET MOYENS

Coût

Thermographie: Coût de la thermographie à définir selon le CCTP

Moyens humains: 0,35 ETP

INDICATEURS DE SUIVI

- Agents formés
- Fréquentation mensuelle des permanences de l'ADIL
- Thermographie réalisée
- Ménages contactés
- Convention SPEE signée
- Nombre d'entreprises référencées

GAIN ENERGETIQUE A 2050

↘ Diminution des consommations totales d'énergie du territoire de **148 GWh** *soit 15% de réduction induite par la rénovation totale du parc de logement d'ici à 2050*

GAIN CARBONE A 2050

↘ Diminution des émissions de GES totales du territoire de **27 992 teqCO2** *soit 14% de réduction*

ACTION 2

Lutter et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

AXE 1 : Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

ATTÉNUATION – QUALITÉ DE L'AIR – ADAPTATION

SOUS-ACTIONS

Créer un réseau d'identification de ménages en situation de précarité énergétique et de péril

PILOTE

- Identifier les relais de la précarité énergétique et de l'insalubrité (communes, assistantes sociales, associations, CAF, ADIL, etc.)
- Mettre en place un réseau de repérage des ménages en formant les différents référents
- Définir une procédure de repérage des ménages et d'actions à mettre en œuvre
- S'assurer de la salubrité des logements (précarité énergétique et insalubrité étant très souvent corrélée) et définir un processus clair afin de lutter contre l'habitat indigne (signalement, visite, arrêté de péril, …)

Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

PARTENAIRE

- Inviter personnellement les ménages à des réunions de sensibilisation et d'informations à la maîtrise des consommations énergétiques en partenariat avec l'ADIL
- Elaborer un guide pratique pour sortir d'une situation de précarité énergétique en communicant notamment sur les aides disponibles pour la rénovation énergétique pour les ménages en situation de précarité énergétique :
  - Programme « Habiter mieux »
  - Fonds Solidarité Logement
  - Chèque énergie
  - *Etc*.

PILOTE

Dynamiser la rénovation du parc de logements sociaux en partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire

- Valoriser les actions mises en place par les bailleurs pour inciter aux changements de pratique
- Créer une dynamique de rencontres « retour d'expérience » entre les bailleurs du territoire

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Mairies (CCAS) • Bailleurs • ADIL • ANAH • ANRU • CAF	Moyens humains: 0,15 ETP	• Nombre de personnes identifiées en temps que relais • Nombre de ménages touchés par les réunions d'information • Nombre de rencontres organisées

GAIN ENERGETIQUE A 2050	GAIN CARBONE A 2050
↘ Diminution des consommations d'énergie du territoire de **21 GWh** soit 2% de baisse issu de la rénovation du parc de logements sociaux	↘ Diminution des émissions de **4 245 teqCO2** soit 2% de baisse

ACTION 3

Prendre en compte l'impact climat dans les documents d'urbanisme

AXE 1 : Habiter et aménager en maîtrisant la demande énergétique

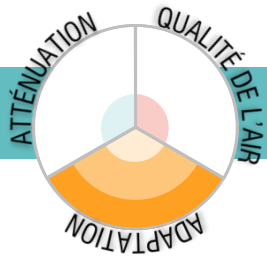

SOUS-ACTIONS

Organiser des sessions de sensibilisation à l'urbanisme durable auprès des élus et services et des maitres d'ouvrage du territoire

- Former notamment les agents de la CC des Sablons et des communes aux enjeux climat-air-énergie
- S'appuyer sur les associations, et notamment Terre de Liens, pour sensibiliser aux enjeux de la préservation du foncier agricole

PILOTE

Dans le cadre de la révision des PLU, faire le bilan de la prise en compte des enjeux climat-air-énergie et inclure des mécanismes d'incitation au développement des énergies renouvelables

- Définir dans les PLU des zones à performances énergétiques « BEPOS »
- Avoir recours à des Zones d'Aménagement Concerté
- S'appuyer sur la vision globale du SCoT
- Imposer un coefficient d'emprise au sol ambitieux dans les documents d'urbanisme (pour les constructions neuves et les extensions de l'existant) afin de limiter l'imperméabilisation et conserver des stocks de carbone
- Favoriser la nature en ville notamment en prévoyant la valorisation des toitures lorsque c'est possible
- Favoriser la gestion des eaux pluviales à la parcelle dans les zones le permettant et, le cas échéant, supprimer l'obligation de raccordement

PARTENAIRE

Concentrer l'urbanisation autour des centralités du territoire (pôle structurant défini dans le SCoT) afin de limiter les besoins de déplacements motorisés

- S'appuyer sur les orientations du SCoT pour connaître les zones génératrices de déplacements
- Conditionner les potentialités d'extension à la réalisation d'opération en densification (40 % en extension et 60 % en densification)
- Assurer une mixité fonctionnelle entre habitat et activités économique dans les documents d'urbanisme
- Préserver les espaces agricoles et forestiers du territoire en les protégeant au sein des documents d'urbanisme et notamment des PLU (classement en zone A ou N, charte agricole , …)
- Compenser systématiquement l'artificialisation de sols agricoles ou forestiers lorsqu'ils ne peuvent être préservés
- En fonction des résultats obtenus par l'étude d'identification des zones humides (action 10), protéger strictement les zones humides présentant un intérêt écologique avéré ou une vulnérabilité forte dans les documents d'urbanisme (zone N, A, EBC)

PARTENAIRE

RELAYEUR

Etudier le potentiel de développement de réseaux de chaleur renouvelable ou de récupération sur les quartiers urbains denses du territoire

- Encourager les bailleurs locaux à envisager cette solution, lorsque c'est pertinent (existence d'un mode de chauffage collectif) lors de leur projet de réhabilitation ou de construction
- Encourager dans les Plans Locaux d'Urbanisme des pôles structurants, le développement de réseaux de chaleur renouvelable ou de récupération et imposer aux aménageur, dans les règlement de ZAC, la réalisation d'une étude préalable de faisabilité pour la réalisation de ces réseaux

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** Communes • Bailleurs • Aménageurs • SPEE • Région Hauts-de-France • Associations : Terre de liens, ROSO, etc.	Moyens humains: Coût intégré (chargé de mission Urbanisme)	• Nombre de sessions de formations organisées • Nombre d'élus et d'agents participants • Nombre de communes ayant défini un coefficient d'emprise au sol • Ratio d'extension urbaine / renouvellement urbain • Nombre de PLU favorisant le développement de réseaux de chaleur

ACTION 4

Coordonner l'action sur les transports via l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) à l'échelle du territoire

AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

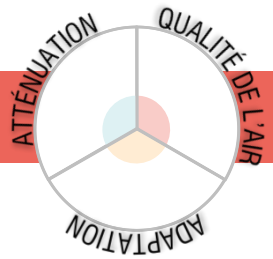

SOUS-ACTIONS

Etablir le diagnostic des mobilités

- Évaluer les besoins en mobilité de personnes et des marchandises
  - Analyser les déplacements internes, entrants, sortants et à la communauté de communes des Sablons en distinguant les mobilités des personnes et les mobilités des marchandises.
  - Définir des profils-types d'usagers (scolaires, personnes âgées, pendulaires, chalands, personnes précaires…) et de leurs besoins (manger, étudier, se détendre, travailler, faire les courses, travailler, se faire soigner…) ;
  - Définir une catégorisation des pôles générateurs de flux liée à la mobilité des personnes ;
  - Analyser et catégoriser les pôles générateurs de flux économiques du territoire ;
  - Analyser les pratiques d'intermodalité autour des pôles d'échanges en lien avec les pratiques multimodales (voiture, bus, modes actifs…).
- Dresser un état des lieux de l'accessibilité multimodale du territoire et des potentiels des différentes solutions
  - Cartographier l'adéquation globale entre les offres de mobilité existantes (voiture, ferré, transports collectifs routiers, mobilités actives…) et les besoins des usagers. Mettre en valeur les zones blanches du territoire ;
  - Définir une première approche de hiérarchisation du réseau routier afin de déterminer le potentiel de valorisation du réseau de desserte locale en matière de mobilité durable ;
  - Établir une cartographie des potentiels de cyclabilité autour des polarités (pôles d'échanges et pôles de vie) ;
  - Identifier les O/D sur lesquelles le covoiturage semble possible (flux importants), ou des solutions permettant de massifier ces flux (réalisation de P+R en amont de points de convergence par exemple) à deux échelles: le covoiturage pour les déplacements domicile-travail (en lien avec le volet « entreprises » du diagnostic) et le covoiturage spontané (usages autres que domicile-travail) ;
  - Identifier les potentiels en matière d'autopartage organisé à l'échelle des villages.

- Associer les usagers du territoire et notamment les actifs et les scolaires
  - Organiser une série de consultations à l'échelle des polarités sur les mobilités du quotidien associant les publics spécifiques suivants : jeunes, personnes âgées, chalands…
  - Organiser une consultation sur les actions potentielles à mener autour de la mobilité générée par les entreprises, dont les déplacements des actifs, pour traiter des thèmes suivants :
    - les déplacements domicile-travail à l'échelle des bassins d'emploi des entreprises ;
    - les déplacements professionnels générés par les entreprises ;
    - les déplacements de marchandises émises ou reçues par les entreprises ;
    - le potentiel d'actions à mener dans le cadre de démarches plans de mobilité entreprises ou inter-entreprises.

PILOTE

Définir les enjeux et objectifs du PMS

- Elaborer des scénarios de développement des mobilités
  - Benchmarker les solutions actuelles innovantes et durables de mobilités autour des usages collaboratifs de la voiture, de développement de l'usage du vélo en milieu rural ou périurbain, ou encore d'intermodalité ;
  - Décliner trois scénarios de développement des mobilités sur le territoire en décrivant, en plus des conditions de mise en œuvre financières et techniques, le niveau de services apporté aux profils usagers identifiés en phase 1 ;
- Arrêter une stratégie intercommunale de mobilité ;
  - Accompagner la communauté de communes dans le choix d'un scénario répondant aux besoins des usagers du territoire tenant compte des impacts attendus des différentes mesures ;
  - Cartographier la stratégie de mobilité retenue et formaliser celle-ci dans le cadre d'un rapport et d'une note stratégique de quelques pages.

PILOTE

SOUS-ACTIONS

Etablir un programme d'actions

- Construire le plan d'actions

Le scénario retenu est décliné dans un programme d'actions approprie´. Les conditions et les leviers économiques, techniques, réglementaires et financiers de l'intervention publique au niveau des communes et de la communauté de communes, mais aussi les actions relevant des autres acteurs privés concernés, y sont détaillés.

- Chaque action fera l'objet d'une fiche-action et comprendra :
  - L'intitule´ de l'action, la thématique a`laquelle elle répond ainsi que son contenu ;
  - Une synthèse du diagnostic ayant abouti à`cette proposition ;
  - Une évaluation financière : évaluation fine des coûts d'investissement et d'exploitation/entretien, clés de financement ;
  - Un planning de mise en œuvre ;
  - La répartition entre les différentes maîtrises d'ouvrage ;
  - L'identification des subventions possibles et leurs estimations ;
  - Une localisation cartographique de l'action pour l'action en question, et une cartographie globale regroupant l'ensemble des actions du même thème afin de démontrer la cohérence des actions retenues ;
  - Les outils d'évaluations et les indicateurs de suivi avec leur définition précise tout en précisant qui fournis ces indicateurs et a`quelle fréquence.

- Définir une programmation financière

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SMTCO • Communes • Entreprises • Etablissements scolaires	Couts: 50 k€ Moyens humains: Coût intégré (suivi de prestation)	• Marché de réalisation lancée • Objectifs définis • PMS réalisé

ACTION 5

Réduire le besoin de déplacements des actifs du territoire

AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

SOUS-ACTIONS

Mettre à disposition des actifs du territoire les moyens de réduire leurs déplacements

- Etudier les besoins des actifs qui travaillent hors du territoire et des actifs du territoire générant beaucoup de déplacements professionnels (*via* le diagnostic du PMS)
- Favoriser le télétravail en déployant l'accès au numérique sur le territoire (fibre, salle numérique...) et en partenariat avec les associations d'insertion professionnelles locales afin de proposer des formations au numérique
- Mettre en œuvre davantage d'espaces de coworking et salles de visioconférence en fonction des besoins identifiés

PILOTE

Encourager les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement en Entreprise, voire inter-entreprises

- Dans le cadre du club des entreprises, communiquer sur les services existants (lignes de transport, Transport À la Demande …) et les dispositif permettant d'optimiser les déplacements des entreprises (PDE, PDEiE)

RELAYEUR

Favoriser un urbanisme de proximité

- Encourager la mixité fonctionnelle des programmes d'aménagement pour réduire le besoin de déplacement: services administratifs accessibles, commerces de proximité, espaces de loisirs, *etc*.

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Communes • SMTCO • Entreprises • Aménageurs	Couts: Env. 30 k€/PDE et 70 k€/PDiE Moyens humains: Coût intégré	• Part du territoire couvert par la fibre • Nombre d'espaces de travail créés • Etudes de besoins réalisées • Nombre de PDIE réalisés • Nombre de PDE réalisés • Nombre de PLU intégrant des prescriptions sur la mixité fonctionnelle

GAIN ENERGETIQUE A 2050	GAIN CARBONE A 2050
↘ Diminution des consommations de **8 GWh** soit 1% de réduction de la consommation globale d'énergie grâce au télétravail	↘ Diminution des émissions de GES globales de **1 944 teqCO2** induite par la baisse du nombre de déplacements permis par le télétravail (soit 1% de baisse des émissions globales)

ACTION 6

Développer une offre alternative efficace à la voiture

AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

SOUS-ACTIONS

Répondre aux besoins des habitants du territoire en assurant un transport collectif efficace

- Communiquer davantage sur l'existence d'un service de Transport À la Demande
- Dans le cadre du diagnostic du PMS, étudier les besoins des habitants pour adapter les lignes existantes et, le cas échéant, en créer de nouvelles
- Penser les transports vers les établissements scolaires (lycées, universités et centres de formation) Anticiper la mise en place des maisons de services en organisant le système de transport collectif pour les desservir
- Engager une réflexion avec Ile-de-France Mobilité pour le développement d'une offre de transport nocturne en provenance et en direction de la région parisienne

PARTENAIRE

Optimiser l'intermodalité pour favoriser la multimodalité sur le territoire

- Veiller à réduire les temps de correspondance entre les différents modes de transport
- En fonction des besoins, mettre en place des parkings relais, en veillant à ne pas imperméabiliser les sols (revêtements perméables)

MESURE D'EVITEMENT E1 · MESURE D'EVITEMENT E2 · MESURE D'EVITEMENT E3 · MESURE DE RÉDUCTION R1 · MESURE DE COMPENSATION C1

PARTENAIRE

Lancer une réflexion dans le cadre du Plan de Mobilité Rurale sur la création d'un réseau cyclable

- Veiller à desservir à minima les gares, écoles, espaces de loisirs et centres commerciaux

PILOTE

Engager une réflexion sur le développement d'une offre de mobilité partagée

- Mettre en place des points d'autostop organisés en collaboration avec l'association RézoPouce
- Mutualiser ces points d'autostop organisés avec les point de rencontre covoiturage

PILOTE

Réaliser une étude des besoins de développement de la mobilité électrique sur le territoire

- En fonction des besoins, envisager le déploiement des bornes de recharge électrique

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: SMTCO / CC des Sablons **Partenaires :** • Communes	Coûts: Env. 10k€/place de stationnement Env. 150 €/m de pistes cyclables (1,5m) 10 k€/an (abonnement RézoPouce) 5 k€/ bornes de recharge Moyens humains: 0,25 ETP	• Nombre de lignes de bus optimisées • Nombre de places de stationnement en parking relais installées • Mètres linéaires cyclables réalisés • Nombre de points d'autostop organisé • Nombre de bornes de recharge installées

GAIN ENERGETIQUE A 2050	GAIN CARBONE A 2050
↘ Diminution des consommations d'énergie globales de **164 GWh** soit 17% de réduction induite par l'optimisation du système de transport en commun, l'accompagnement du covoiturage et la création d'un réseau cyclable.	↘ Diminution des émissions totales du territoire de **41 901 teqCO2** soit 20% de réduction. Réduction induite par la baisse des consommations d'énergie ci-contre.

ACTION 7

Réduire les nuisances liées au fret

AXE 2 : Se déplacer et transporter en réduisant l'impact climat

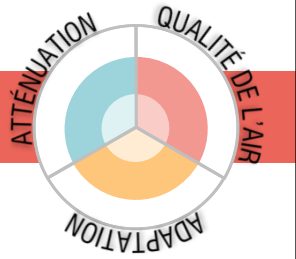

SOUS-ACTIONS

Conduire une étude locale de la circulation des camions et de son impact sur le climat, la santé, le bruit et la sécurité routière

- Engager une concertation avec les acteurs locaux pour identifier les flux de marchandises et les besoins
- Cartographier les flux de marchandises
- Identifier les besoins et attentes des acteurs du territoires
  - Quelles contraintes rencontrent les transporteurs ?
  - Quels besoins ont les commerçants ?
  - Est-il nécessaire de passer par tel endroit ? Peut-on envisager d'autres itinéraires ?
  - Pourquoi tels flux ?
  - Quels sont les points névralgiques pour les habitants et comment les transports de marchandises peuvent s'y adapter ?

PILOTE

Promouvoir les pratiques alternatives de transport de marchandises en définissant un plan de circulation des camions

- Cibler des itinéraires réservés aux camions
- Proscrire la circulation dans certaines zones
- Mettre en place une gestion des marchandises pour le dernier kilomètre, notamment pour la livraison des colis

PILOTE

MESURE DE RÉDUCTION R2

Recourir aux modes alternatifs au pétrole pour le transport de marchandises

- En lien avec le développement d'une station bio-GNV sur le territoire, encourager les entreprises locales à avoir recours à des transporteurs utilisant cette énergie
- Continuer de porter l'intérêt d'utiliser le rail pour le fret

RELAYEUR

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • CCI • CMA • Entreprises • Communes	Coûts: 30 k€ Moyens humains: Coût intégré	• Etude locale de la circulation des camions menée • Plan de circulation des camions réalisé

ACTION 8

Limiter la production de déchets à la source et mieux valoriser les déchets résiduels

AXE 3 : Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

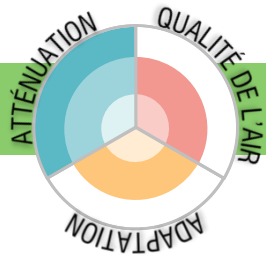

SOUS-ACTIONS

Contribuer à la démarche Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) en partenariat avec le SMDO en sensibilisant à la réduction du déchet à la source

- Proposer des réunions de formation aux gestes du quotidien pour réduire les déchets dès l'achat et sensibiliser au gaspillage alimentaire
- Organiser régulièrement une formation pratique sur le compostage sur des aires de démonstration avec un maître composteur / identifier et communiquer sur le réseau de maître composteur du territoire
- Mettre en place une information / communication efficace au préalable afin que le plus grand nombre de personnes connaissent ces initiatives, le lieu et les dates prévues

PARTENAIRE

Permettre une meilleure valorisation des biodéchets sur le territoire et anticiper les dispositions de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

- Proposer une offre de composteurs à prix avantageux, avec obligation de participer à une formation sur le compostage
- Mener une réflexion pour mettre en place une solution anticipée de tri des biodéchets

PARTENAIRE

Optimiser les possibilités des dépôts en déchetterie (tonnage, horaires, etc.) avec les besoins des usagers du territoire

PARTENAIRE

En partenariat avec les bailleurs sociaux et les associations locales, expérimenter un défi zéro déchet zéro gaspillage sur le quartier de la Nacre à Méru

RELAYEUR

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SMDO • Villes (dont la ville de Méru) • Associations locales • Centre Social et familiale Arsène Bulard de Méru • Bailleur sociaux	Coûts: 310€/agent formé au compostage 60€/composteur 5 k€ - Défi famille Zéro Déchet Moyens humains: 0,25 ETP	• Nombre de formations Zéro Déchet organisées • Nombre de formations compostage organisées • Solution de tri des biodéchets mise en place • Nombre de composteurs distribués • Optimisation des conditions de mises en décharge effectuée • Nombre de familles inscrites au défi

ACTION 9

Maintenir et accroitre le potentiel de séquestration carbone du territoire sans entraver le développement de la filière bois

AXE 3 : Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

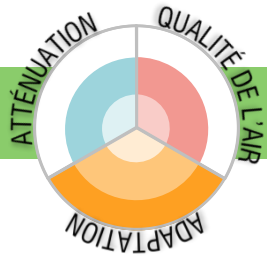

SOUS-ACTIONS

Anticiper les migrations d'espèces induites par le changement climatique en restaurant et en renforçant les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue identifiée dans le SCoT

- Restaurer les continuités écologiques fragiles identifiées dans le SCoT
- Protéger les espaces boisés du territoire (Zone Natura 2000, les 9 espaces naturels sensibles, les 10 ZNIEFF de type 1) en assurant une protection stricte dans les règlements et zonage des documents d'urbanisme, à savoir un classement en zone naturelle ou agricole (*cf.* SCoT)
- Déterminer une stratégie de reboisement du territoire

PARTENAIRE

En partenariat avec l'association les *Chemins de Picardie* et avec les agriculteurs, lancer une dynamique de replantation de haie

- Sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des haies sur les espaces agricoles
- Faire connaître les dispositifs d'aides aux plantations de haie

PARTENAIRE

Poursuivre la mise en place d'une gestion durable des espaces boisés et assurer un approvisionnement en bois-énergie durable

- En partenariat avec le CRPF, sensibiliser les propriétaires privés à la gestion durable des forêts
- Faire connaître les dispositifs d'aides à la réalisation de documents de gestion durable pour inciter les propriétaires privés à gérer durablement leur forêt
- Créer un groupe de travail, avec le CRPF et les propriétaires forestiers, pour la structuration d'une filière bois-énergie locale

PARTENAIRE

Valoriser et faire connaître les espaces naturels du territoire d'un point de vue touristique, en partenariat avec les associations locales et l'office du tourisme des Sablons

- Créer des chemins de randonnées multifonctionnels supports de continuités écologiques
- Impliquer les habitants dans l'identification d'espaces naturels à protéger afin de créer une dynamique de sauvegarde citoyenne

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: Communes **Partenaires :** • CC des Sablons • CRPF • Région Hauts-de-France • Agriculteurs • Associations *Chemins de Picardie, PSPAS* • Office du tourisme des Sablons • SMEPS	Coûts: 50 k€ pour la restauration de la TVB Moyens humains: Coût intégré Financements: Dispositif d'aide au boisement et à la création de surfaces boisées de la Région Hauts-de-France Dispositif Nature En Chemins (NECH) de la Région Hauts-de-France Dispositif d'aide aux propriétaire forestiers à la réalisation de documents de gestion durable Dispositif Génération + Biodiv d'éducation à l'environnement des scolaires et végétalisation des établissements	• Superficie d'espaces naturels protégés dans les documents d'urbanisme • Mètres linéaires de haies plantées • Groupe de travail sur la filière bois énergie créé

ACTION 10

Economiser et préserver la ressource en eau

AXE 3 : Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

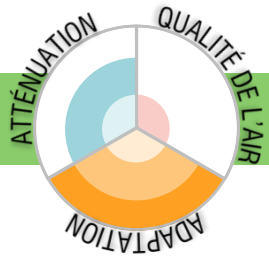

SOUS-ACTIONS

Mieux préserver et valoriser les zones humides du territoire

- Mener une étude fine d'identification des zones humides et de leurs niveaux de vulnérabilité afin de mieux les préserver et les valoriser
- En fonction des résultats obtenus par l'étude d'identification des zones humides, protéger strictement les zones humides présentant un intérêt écologique avéré ou une vulnérabilité forte dans les documents d'urbanisme (zone N, A, EBC)
- Sensibiliser les porteurs de projet et les gestionnaires à la préservation des zones humides et des financements disponibles pour les préserver et les valoriser
- En cohérence avec la prise de compétence GEMAPI, lancer un plan de restauration des cours d'eau et des zones humides en particulier sur la vallée de l'Esches et de la Troesne

PARTENAIRE

Protéger les masses d'eau superficielles

- Suivre la mise en place de la nouvelle unité de traitement intégrant les enjeux climat-air-énergie
- Mesurer et suivre la qualité physico-chimique du réseau superficiel suite à la mise en place de cette unité

PARTENAIRE

Elaborer un plan de lutte contre le gaspillage et la pollution de l'eau auprès des particuliers, des entreprises et des administrations

- Limiter les pertes d'eau liées aux travaux en installant une borne à badges expérimentale à Méru pour les entreprises de travaux publics
- Faire le bilan à mi-parcours du PCAET de la mise en place de la borne pour estimer la nécessité d'en installer d'autres
- Poursuivre la sensibilisation sur la valeur de l'eau et son traitement auprès des scolaires en élaborant un support de présentation intégrant les enjeux climatiques
- Lancer une campagne de sensibilisation auprès des particuliers via la distribution de kit économie d'eau
- Lancer une campagne de sensibilisation sur les micropolluants de l'eau (produits écolabellisés, rejets dans les eaux usées etc.)
- Sensibiliser les élus à l'importance de la diffusion des arrêtés de sécheresse et optimiser cette dernière
- Favoriser l'installation de récupérateur d'eau de pluie en participant au financement de l'achat de récupérateurs pour les particuliers et en recommandant le recours à une solution de récupération des eaux de pluie dans le document d'urbanisme

PILOTE

Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement

- Lancer une campagne de restauration des assainissements non collectifs (ANC) en aidant les particuliers au diagnostic (au cas par cas) des système ANC, à la rénovation de leur ANC et en favorisant une réorientation vers la gestion alternative des eaux pluviales
- Diagnostiquer l'état physico-chimique des réseaux et cibler les industriels avec qui passer des conventions ou autorisations de rejets
- Poursuivre le rythme actuel (0,62%/an) de rénovation du réseau d'approvisionnement en eau potable vieillissant afin d'économiser la ressource et de sécuriser l'approvisionnement des nouveaux habitants

PARTENAIRE

Assurer la préservation de la ressource souterraine

- Limiter l'imperméabilisation des sols en favorisant le renouvellement urbain à l'extension urbaine
- En accord avec les orientations du SCoT, promouvoir la gestion des eaux pluviales à la parcelle ou sur le projet d'aménagement, en ayant recours à une gestion alternative, dans les documents d'urbanisme
- Suivre et favoriser la mise en œuvre du plan d'actions de réductions des multi-pressions des Aires d'Alimentation de Captage

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Villes • SMAS • SMEPS • Département de l'Oise • Etat (DETR) • Agence de l'eau Seine Normandie • Etablissements scolaires	Coûts: Etude: Env. 30 k€ Plan de restauration: 200 k€ Coût de la borne de puisage à badge à déterminer Participation de la CCS au travaux de restauration des installations d'ANC à déterminer Moyens humains: Coût intégré Les kits économie d'eau sont éligibles aux C2E et peuvent être gratuits pour les collectivités distribuant au minimum 500 kits. Aide du Département de l'Oise (dans les communes rurales) ou de l'Etat (DETR) pour le renouvellement du réseau	• Etude zones humides réalisée • Nombre de kits économie d'eau distribués • Nombre de ménages aidés • Rapport nombre de demandes de raccordement/nombre de permis de construire

ACTION 11

Anticiper les impacts du changement climatique en adaptant le territoire

AXE 3 : Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

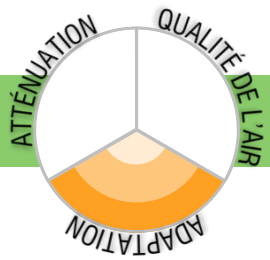

SOUS-ACTIONS

Prévenir le risque inondation dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI

- Structurer la prise de compétente GEMAPI
- Encourager la mise en place d'un schéma de gestion des eaux pluviales afin de définir les secteurs les plus à risques. Sur ces derniers, des mesures strictes de lutte contre l'imperméabilisation des sols et de maîtrise des ruissèlements seront mentionnées dans les PLU:
  - *Débits de fuites limitées à la parcelle*
  - *Coefficient d'imperméabilisation maximum*
- Mettre en œuvre des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (exemple: noues ou fossés enherbés) afin de limiter les ruissellement et favoriser l'infiltration des eaux pluviales
- Promouvoir des revêtements drainants ou des chaussées réservoirs afin de mobiliser les parkings et voiries pour la gestion des eaux pluviales

PARTENAIRE

Se prémunir du risque mouvement de terrain

- Favoriser l'intégration de règles de construction spécifiques dans les secteurs identifiés comme présentant un risque de retrait/gonflement des argiles
- Prendre en compte le risque cavité souterraine dans les documents d'urbanisme des communes concernées *via* l'intégration de prescriptions dans les documents d'urbanisme

PARTENAIRE

Lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain

- Favoriser l'intégration de la nature en ville dans les communes les plus denses du territoire

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Villes • Association : ROSO	Dispositif de la région Hauts-de-France sur l'action en faveur de la prévention des inondations, de la protection de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique (HYDR) Moyens humains: Coût intégré	• Schéma de gestion des eaux pluviales réalisé • Nombre de PLU intégrant des règles spécifiques pour lutter contre le risque mouvement de terrain • Nombre d'arbres plantés

ACTION 12

Préserver la qualité de l'air

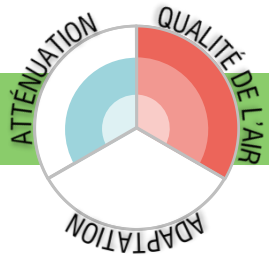

AXE 3 : Préserver le cadre de vie, atténuer et anticiper les impacts du changement climatique

SOUS-ACTIONS

Limiter la pollution de l'air

- Inciter les particuliers à renouveler leur système de chauffage (remplacement des chaudières fioul, …)
- Sensibiliser les industries polluantes à agir en leur exposant les risques pour la population et en leur présentant les solutions de financement pour agir
- Assurer la mise en œuvre, à court termes, des actions dans le domaine du bâtiment, des déplacements de personnes et de l'industrie pour préserver et améliorer la qualité de l'air
- Publier un articles dans les « Nouvelles des Sablons » sur les enjeux de la préservation de la qualité de l'air et synthétisant les différentes actions du PCAET qui contribuent à sa préservation,

PILOTE

Mieux connaître la pollution de l'air

- Réaliser une étude de concentration de la pollution de l'air sur le territoire avec l'ATMO Hauts-de-France
- Instaurer dans les documents d'urbanisme des zones tampons entre les habitations et les parcelles agricoles
- Intégrer des prescriptions dans les documents d'urbanisme pour proscrire de nouvelles constructions dans les zones où se concentre les polluants atmosphériques (cf. étude concentration)
- Assurer un suivi régulier de la qualité de l'air

PILOTE

Sensibiliser à la préservation de la qualité de l'air intérieur

- Sensibiliser les habitants aux sources de pollutions intérieures et favoriser le remplacement des cheminées à inserts ouverts par des inserts fermés
- Sensibiliser aux bonnes pratiques pour préserver la qualité de l'air intérieur (ventilation, limitation de l'utilisation des aérosols et des diffuseurs d'odeur *etc*.)

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Communes • Entreprises • CCI / CMA • ATMO • Observatoire Climat HdF • Association PSPAS	Coûts: Définir avec l'ATMO le cout de l'étude de concentration de polluants atmosphériques Moyens humains: Coût intégré mais compétence à confier	• Nombre d'industries sensibilisées à la qualité de l'air • Etude de concentration des polluants réalisée • Nombre de familles sensibilisés

ACTION 13

Favoriser une alimentation locale de qualité et respectueuse de l'environnement

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

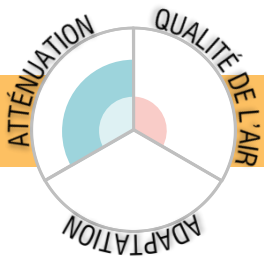

SOUS-ACTIONS

Introduire des produits biologiques et/ou locaux en restauration collective

- Relancer une sensibilisation auprès des communes (détentrices de la compétence) à l'intérêt de l'insertion du bio dans la restauration collective
- Inciter les communes à se faire accompagner par Bio en Hauts-de-France et A PRO BIO, pour insérer un minimum de 20% de bio dans les cantines et se fournir plus localement à l'aide des outils de la chambre d'agriculture (approlocal)

PILOTE

Sensibiliser aux bonnes pratiques d'alimentation

- Assurer une communication régulière sur l'alimentation de qualité et l'intérêt de la consommation de produits de saison, locaux et issus de l'agriculture biologique
- Organiser une campagne d'éducation alimentaire, de transmission de savoir faire pour manger mieux et bio sans augmenter son budget

PILOTE

Structurer une filière courte locale et de qualité

- Communiquer sur les réseaux de distribution de paniers de fruits et légumes locaux existants *via* une page sur l'alimentation et l'agriculture locale sur le site des Sablons
- Favoriser la création de systèmes de distribution de paniers locaux financièrement accessibles, en partenariat avec les agriculteurs locaux impliqués dans les démarches environnementales (GIEE)
- Créer un réseaux d'agriculteurs en vente directe (ex. De la terre à la table) et communiquer auprès du public via la page internet de la CC des Sablons et l'édition annuel d'un guide des agriculteurs locaux
- Organiser une journée annuelle, avec les agriculteurs volontaires et le réseau Bienvenue à la ferme, d'accueil du public chez les agriculteurs du territoire, pour faire découvrir l'agriculture locale et les pratiques vertueuses mises en place

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SMEPS • Communes • Chambre d'Agriculture • Agriculteurs • Région Hauts de France (A PRO BIO) • Approlocal • Réseau Amap Hauts-de-France • Bienvenue à la ferme • Associations Terre de liens, PSPAS	Coûts: Campagne de sensibilisation: 10 k€ Moyens humains: 0,15 ETP Financements: Accompagnement sur l'insertion du bio dans les cantines par Bio en HdF, A pro bio et approlocal Accompagnement au développement d'AMAP par Réseau Amap Hauts-de-France	• Nombre communes ayant introduit au moins 20% de bio dans les menus • Page sur l'alimentation et l'agriculture créée • Guide des agriculteurs en vente directe mis en place • Nombre d'agriculteurs en vente directe

ACTION 14

Etendre l'action du Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) au-delà des Bassin d'Alimentation de Captages

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

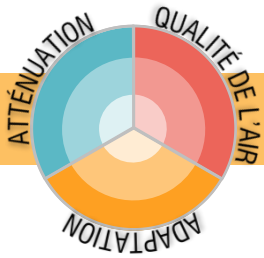

SOUS-ACTIONS

Recenser les agriculteurs vertueux du territoire et valoriser leur expérience en s'appuyant sur les membres et les travaux du GIEE

- Recenser les agriculteurs ayant mis en place des pratiques vertueuses (passage en agriculture biologique, Mesures Agro Environnementale et Climatique, *etc*.)
- Réaliser un retour d'expérience de ces agriculteurs et s'appuyer sur ces derniers pour sensibiliser plus largement
- Élaborer un guide des pratiques agricoles qui réduisent les émissions de GES, applicables aux types d'agriculture du territoire, en partenariat avec la chambre d'agriculture
- Organiser des rencontres-débats autour de ces pratiques pour sensibiliser les agriculteurs et permettre un retour d'expérience
- Recenser les parcelles où installer les agriculteurs en bio (concentration sur les zones vulnérables des captages) en partenariat avec l'association Terre de Liens

PARTENAIRE

Favoriser les systèmes de production respectueux de l'environnement

- Passer en agriculture raisonnée (agriculture de conservation, agriculture biologique, agriculture de précision *etc*.)
- Encourager les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans les zones éligibles au nord et à l'est du territoire
- Communiquer sur les formations collectives pour accompagner et former les agriculteurs avec les partenaires locaux
- Dans le cadre du recensement des agriculteurs vertueux, développer une zone d'expérimentation de ces pratiques afin de permettre aux agriculteurs de tester de nouvelles pratiques en partenariat avec l'association Terre de Liens

PILOTE

Optimiser la gestion des espaces agricoles pour augmenter le stock de carbone en favorisant le pâturage tournant dynamique

- Augmenter la durée de rotation des prairies
- Apporter modérément de l'azote organique pour augmenter la capacité de stockage des prairies (restitution des résidus de culture ou d'épandage)
- Minimiser le travail du sol pour augmenter la vitesse de dégradation de la matière organique
- Favoriser le maintien de prairies à la place de peupleraies

OBSERVATEUR

Limiter les émission de gaz à effet de serre notamment en limitant la consommation d'énergie

- Réaliser des diagnostics Dia'terre® (diagnostic énergie et gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation agricole) menés par la Chambre d'Agriculture
- Optimiser les outils de production et les machines agricoles pour consommer moins d'énergie (passage au banc d'essai tous les 5 ans, pratique de l'éco-conduite, *etc*.)

OBSERVATEUR

Modifier les techniques pour une réduction de l'apport en intrants

- Poursuivre l'encouragement à la réalisation de diagnostic des reliquats azotés via le maintien de l'aide financière
- Fractionner les amendements permettant d'adapter les volumes aux besoins des plantes
- Valoriser les produits organiques (intrants d'élevage *etc*.) pour limiter la multiplication d'émissions
- Cultiver des légumineuses pour fixer les nitrates

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: SMEPS **Partenaires :** • UCAC • CC des Sablons • Chambre d'Agriculture • Agriculteurs • Région Hauts de France (A PRO BIO) • AGORA • Bio Hauts-de-France • Associations Terre de Liens, PSPAS • Office du tourisme des Sablons	Coûts: - Elaboration d'un guide: 10 k€ - Mise place d'une parcelle expérimentale: 50 k€ Moyens humains: 0,10 ETP Financements: Diagnostic Dia'terre® (990€/diagnostic) finançable jusqu'à 50% par l'ADEME Passage au banc d'essai: 150€/passage à réaliser tour les 3000 ou 4000 heures de fonctionnement (soit 4-5 ans) Aide à la conversion et au maintien en bio par le plan Bio Hauts-de-France: de 150 à 900€/ha/an d'aides. Aide à l'investissement matériel de la chambre d'Agriculture dans le cadre des Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles Aides à la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques Subventions de la Région Hauts-de-France sur la mise en place de systèmes agroforestiers; à la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement …	• Guide des pratiques agricoles élaboré • Nombre de rencontre débat organisé • Zone d'expérimentation dévelopée • Nombre d'agriculteurs bio • Nombre de diagnostic Dia'terre® réalisés • Nombre de bilans azote réalisés

ACTION 15

Accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

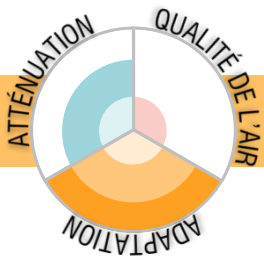

SOUS-ACTIONS

Adapter les cultures

- Favoriser les cultures moins sensibles à la chaleur et moins consommatrices d'eau (tournesol, sorgho et orge ou légumineuses : pois, luzerne)
- Utiliser des variétés plus précoces afin d'éviter les fins de cycles difficiles

OBSERVATEUR

Poursuivre l'adaptation des pratiques culturales

- Réorganiser le travail en avançant les semis et envisager des cultures en dérobé (agroforesterie, polyculture, culture associée *etc*.) si la disponibilité en eau est suffisante
- Pratiquer le non-labour afin de préserver la fraîcheur du sol et favoriser les pratiques de semi-sous-couvert
- Allonger les rotations pour lutter contre les adventices engendrés par le non-labour
- Développer des assurances-récoltes pour pallier aux variabilités des volumes récoltés
- Organiser un travail de concertation sur les débouchés possibles avec les acteurs du secteurs

OBSERVATEUR

Végétaliser les parcelles

- Créer des espaces arborés(en privilégiant la plantation d'arbres et de haies) afin de limiter la diffusion et la pollution des sols par les intrants, favoriser l'infiltration de l'eau et servir d'habitat pour la biodiversité

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Chambre d'Agriculture • Agriculteurs • Région Hauts de France (A PRO BIO) • Bio Hauts-de-France	Aides à la mise en place de Mesures Agro Environnementales et Climatiques Subventions de la Région Hauts-de-France sur la mise en place de systèmes agroforestiers; à la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement, *etc*. Dispositif d'aide au boisement et à la création de surfaces boisées de la Région Hauts-de-France	• Nombre de concertations organisées • Nombre de mètres linéaires de haies plantés

ACTION 16

Initier une dynamique de changement auprès des entreprises

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

SOUS-ACTIONS

Créer un club des entreprises sur le territoire afin de favoriser l'échange

- Identifier et informer les entreprises clés et leurs relais (structures en capacité de relayer l'information sur le territoire comme la CCI ou la CMA) sur la démarche de PCAET
- En partenariat avec les relais clés (CCI et CMA), créer un club des entreprises locales
- Organiser des rencontres thématiques avec les entreprises (workshop, *etc*.). Ces thèmes doivent être vus sous une approche opérationnelle pour mieux mobiliser et correspondre aux enjeux du territoire (par exemple la mobilité inter-entreprises, intégration d'énergies renouvelables, gestion et valorisation des coproduits industriels, *etc*.). Ces rencontres doivent également permettre aux entreprises de mieux connaître le rôle et les aides de la CCI et la CMA.

PARTENAIRE

Valoriser les actions mises en œuvre par les entreprises

- Recenser les pratiques exemplaires en matière de lutte contre le changement climatique des entreprises, en réalisant un document regroupant ces exemples et partageant les retours d'expériences
- Partager avec le grand public les actions mises en œuvres par les entreprises du territoire dans le cadre du PCAET afin de ne pas créer d'effet démobilisateur

PARTENAIRE

Organiser des éco-trophées valorisant les bonnes pratiques des entreprises en matière d'énergie et de climat en valorisant tous les types d'entreprises:

- Créer différents prix afin d'éviter de juger des entreprises de tailles et secteurs trop éloignés :
  - Par taille : prix pour les TPE / prix pour les PME
  - Par secteur: prix pour les entreprises industrielles / entreprises de services / commerces …

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CCI Oise **Partenaires :** • CC des Sablons • CMA • Entreprises du territoire • Association PSPAS	Moyens humains: 0,25 ETP	• Nombre d'entreprises rencontrées • Nombre de réunions du club d'entreprises organisées • Nombre d'actions réalisées • Eco-trophée organisée

ACTION 17

Encourager les entreprises à agir sur leur propre fonctionnement

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

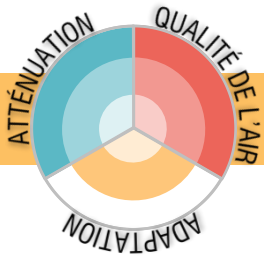

SOUS-ACTIONS

Encourager les entreprises à réaliser des pré-diagnostics environnement ou leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) pour engager une démarche de changement

- En partenariat avec la CCI Oise ou le SE60, réaliser des pré-diagnostics environnementaux ou énergie au sein des entreprises ou encourager à la réalisation de BEGES
- Encourager les entreprises à se fixer des objectifs ambitieux en termes de réduction des consommations énergétiques et de lutte contre le changement climatique en visant par exemple l'obtention chartes environnementale ou certification qualité (EnVol, certification «Imprim'Vert», certifications ISO 14001 ou 50001, *etc*.)

RELAYEUR

Promouvoir les démarches groupées de diagnostics énergétiques, Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE), *etc*. en lien avec un groupement d'entreprises et les relais

- Valoriser la démarche groupée auprès des entreprises en mettant en avant les arguments de mutualisation des moyens, de création de synergies et de partage des bonnes pratiques
- Dans le cadre du Plan de Mobilité Rurale, lancer une expérimentation en encourageant les entreprises des Zones d'Activités à réaliser des PDIE:
  - Recenser les besoins de transports
  - Etudier l'organisation d'un service de transport
  - Favoriser le télétravail

RELAYEUR

S'engager dans une gestion durable des zones d'activités

- Encourager les entreprises des zones d'activités à signer une charte de Développement Durable co-construite avec ces derniers avec un axe fort Energie-Climat :
  - Gestion mutualisée des déchets ;
  - Economies d'énergie ;
  - Environnement : gestion optimisée de l'éclairage, entretien Zéro-phyto, récupération des eaux pluviales, végétalisation des toitures, *etc*.
- Encouragez la certification environnementale des zones d'activités (ISO 14001, Eco Management Audit Scheme EMAS) et vers l'économie circulaire via l'accompagnement de l'ADEME sur les projets d'Ecologie Industrielle Territoriale
- Faire la promotion des zones d'activités durables pour attirer les entreprises sur le territoire (panneau, communication écrite, sites internet, *etc*.)

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CCI Oise/CC des Sablons **Partenaires :** • CMA • SE60 • Entreprises • SMTCO • ADEME • Région Hauts-de-France	Visite énergie de la CCI 60: 550 € HT BEGES entre 5 k€ et 20 k€ selon la complexité de la structure PDIE : ~50k€ (pour l'étude préalable) finançable par l'ADEME (15%), Région HdF (15%), SMTCO: 50%	• Nombre de pré-diagnostics énergie • Nombre BEGES réalisés • Nombre d'actions portées collectivement • Charte élaborée

GAIN ENERGETIQUE A 2050	GAIN CARBONE A 2050
↘ Diminution des consommations globales d'énergie de **28 GWh** soit 3% de réduction induite par la rénovation des bâtiments industriels	↘ Diminution des émissions totales de GES de **5 429 teqCO2** soit 3% des émissions totales actuelles

ACTION 18

Accompagner les entreprises dans le développement des énergies renouvelables et de récupération

AXE 4 : Travailler et produire en préservant l'environnement

ATTÉNUATION – QUALITÉ DE L'AIR – ADAPTATION

SOUS-ACTIONS

Engager la réflexion dans le cadre de rencontres organisées par le club d'entreprises

- Recenser les besoins et contraintes de chacun en termes de développement des EnR
- Informer les entreprises sur l'intérêt du développement des énergies renouvelables: informations techniques, potentiel, coût, retour sur investissement, financement, compatibilité avec les activités des entreprises notamment en partageant des retours d'expériences

PARTENAIRE

Réaliser un cadastre solaire afin de susciter l'intérêt des industriels pour cette solution

- Lancer une étude d'identification du potentiel solaire des toitures du territoire via la réalisation d'un cadastre solaire (en lien avec l'élaboration du Schéma Directeur des Energies Renouvelables)
- Diffuser les résultats de cette étude à toutes les entreprises du territoire et, notamment à chaque nouvelle entreprise qui s'implante dans une zone d'activités
- Cibler les entreprises présentant un fort potentiel en les conviant à une réunion de formation sur le sujet

PILOTE

Encourager les entreprises à diminuer leur consommation d'énergie en récupérant la chaleur fatale issue de leur process

- Sensibiliser les entreprises aux avantages de la récupération de chaleur (gain économique, compétitivité, réduction des GES, *etc*.) et aux financements disponibles (FEDER, C2E, Fonds de chaleur de l'ADEME, *etc*.)
- En partenariat avec le conseiller énergie de la CCI, cibler les entreprises présentant un potentiel important et engager une réflexion sur les solutions techniques envisageables et les économies engendrées

PARTENAIRE

Imposer la réalisation d'études de potentiel énergies renouvelables dans les règlements des zones d'activités

- Encourager les entreprises à développer les énergies renouvelables en connaissant le potentiel de leurs infrastructures
- Diffuser auprès de ces sociétés les sources de financement existantes: fonds de chaleur de l'ADEME, fonds d'investissement CAP3RI de la région Hauts-de-France, Fonds FEDER, …)

PILOTE

PILOTAGE

Pilote: CCI Oise

Partenaires :

- CMA
- SE60
- Entreprises
- CC des Sablons
- ADEME
- Région Hauts-de-France
- Association : ROSO

COÛTS ET MOYENS

Coûts:
Etude gisement solaire: Env. 30 k€

Financements:
Financement possible par le fonds d'investissement CAP3RI de la Région Hauts-de-France

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réunions du club d'entreprises organisées
- Cadastre solaire réalisé
- Nombre d'entreprises ayant optimisée ses process pour récupération de chaleur fatale
- Nombre de ZAC imposant une étude EnR

GAIN ENERGETIQUE A 2050

↘ Diminution des consommations globales d'énergie de **43 GWh** soit 30% de réduction induite par la récupération de chaleur fatale

GAIN CARBONE A 2050

↘ Diminution des émissions totales de GES de **6 800 teqCO2** soit 7% des émissions totales actuelles

ACTION 19

Répondre à l'appel à projets régional 2019-2020 « Contrat de Développement des Energies renouvelables » COTEnR

AXE 4 : Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de Troisième Révolution Industrielle

MESURE D'EVITEMENT E2 | MESURE D'EVITEMENT E3 | MESURE D'EVITEMENT E4 | MESURE DE RÉDUCTION R1 | MESURE DE RÉDUCTION R4 | MESURE DE RÉDUCTION R5

SOUS-ACTIONS

Répondre à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France avant le 31 décembre 2020

- Se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET en termes de production d'énergies renouvelables en contractualisant avec l'ADEME et la Région
- Construire un véritable projet de développement des EnR en traduisant les objectifs du PCAET dans le volet territorial du COTENR
- Fixer des objectifs d'intégration des énergies renouvelables dans les projets de construction ou de réhabilitation du patrimoine public

PILOTE

Élaborer un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur afin d'identifier finement les potentiels et définir un plan d'actions de déploiement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

- Réaliser un cadastre solaire du territoire pour permettre à tous de connaître le potentiel photovoltaïque de leur logement ou bâtiment
- Identifier les secteurs propices au développement de la géothermie en menant une étude sur le potentiel géothermique de manière à localiser et caractériser ce potentiel
- Identifier le gisement méthanisable (biodéchets alimentaire et déchets agricoles)
- Définir le gisement de boues de stations d'épuration disponible pour une éventuelle valorisation énergétique

PILOTE

Communiquer sur les différents potentiels en énergies renouvelables auprès des acteurs du territoire

- Communiquer sur ces potentiels en diffusant les études auprès des relais du territoire et notamment des relais des industriels et de la rénovation énergétique
- Mettre en place un cadastre des potentiels de développement des énergies renouvelables (notamment solaire et géothermie) sur une plateforme en ligne afin de permettre aux particuliers de connaître le potentiel réel de leur logement et aux entreprises de leurs installations.

PILOTE

Impliquer et coordonner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre du plan d'actions à travers des montages d'opérations participatives

- Favoriser la création de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ou de Sociétés Coopératives de Production (SCOP) afin d'impliquer acteurs privés, publics et habitants dans le développement des EnR sur le territoire

PILOTE

PILOTAGE

Pilote: CC des Sablons

Partenaires :

- Préfecture de l'Oise
- SE60
- ADEME
- Région Hauts-de-France
- Agriculteurs
- Communes
- SMAS

COÛTS ET MOYENS

Coûts:
Réalisation du schéma de développement des EnR entre 25 et 35 k€
Cadastre des potentiels EnR Env. 15 k€

Moyens humains: Coût intégré (suivi de prestation)
Financement des études pré-opérationnelles, de l'animation et des investissement par l'ADEME et la Région via le COT EnR

INDICATEURS DE SUIVI

- Réponse à l'appel à l'appel à projet réalisée
- Schéma directeur des EnR réalisé
- Cadastre potentiel EnR en ligne

GAIN CARBONE A 2050

↘ Diminution potentielle des émissions totales de GES de **23 800 teqCO2** soit 11% des émissions totales actuelles

ACTION 20

Organiser et déployer la production et la distribution de biogaz

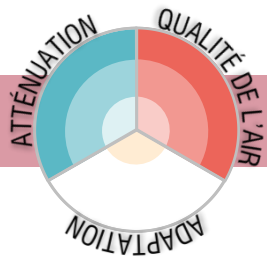

AXE 4 : Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de Troisième Révolution Industrielle

SOUS-ACTIONS

MESURE D'EVITEMENT E2 | MESURE D'EVITEMENT E3 | MESURE D'EVITEMENT E4 | MESURE DE RÉDUCTION R1 | MESURE DE RÉDUCTION R4 | MESURE DE RÉDUCTION R5

Mener une étude du gisement potentiel méthanisable

- Etudier le gisement local agricole, en biodéchets alimentaires et en boues de station d'épuration
- Communiquer sur ce potentiel afin de susciter l'intérêt des porteurs de projets
- Encourager le développement d'unité de méthanisation individuelle ou collective avec un point de vigilance sur la création de nouveaux déchets pour l'énergie (ex. culture énergétique)

PARTENAIRE

Sensibiliser les élus, les habitants et les gros producteurs de biodéchets à la méthanisation

- Sensibiliser les agriculteurs, industriels et collectivités aux intérêts de la méthanisation (production de chaleur, production d'électricité, production de fertilisants agricoles)
- Organiser des sessions de sensibilisation auprès du public dans les communes concernées par l'implantation d'un méthaniseur

PARTENAIRE

Relancer la réflexion sur le déploiement d'une station de bio-GNV

- Sensibiliser les professionnels et les élus de la collectivité à la filière bio-GNV
- Connaître les besoins précis du territoire en matière de bio-GNV en menant une enquête qualitative avec l'appui de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers) auprès des professionnels de différents secteurs d'activités du territoire mais également des gestionnaires de transport collectifs (SMTCO) et de collecte des déchets (SMDO)
- Réaliser une analyse prospective permettant d'identifier la localisation optimale de la station bio-GNV, en corrélation avec le plan de circulation des camions, ainsi que son dimensionnement
- Définir une stratégie d'investissement et prospecter les financements pour la réalisation de la station

PILOTE

Engager une réflexion avec les collectifs de méthanisation pour mutualiser les méthaniseurs

- Valoriser les différents gisements de biodéchets (déchets ménagers fermentescibles, déchets agricoles, effluents d'élevage, boues d'épuration, déchets de l'industrie agroalimentaire *etc.*) en exploitant toutes les capacités des différents méthaniseurs

PARTENAIRE

PILOTAGE

Pilote: SE60 / GRDF

Partenaires :

- CC des Sablons
- Préfecture de l'Oise
- Chambre d'agriculture
- ADEME
- Région Hauts-de-France
- SMAS
- SMDO
- Agriculteurs
- SMTCO
- FNTR
- Association : ROSO

COÛTS ET MOYENS

Coûts

Etude gisements méthanisables: env. 25 k€

Moyens Humains: Coût intégré

Financements:

Prêt de Bpifrance pour l'émergence de projet de méthanisation de 100 k€ à 500 k€

Fonds Régional d'Amplification de la troisième révolution industrielle (FRATRI)

Fond de chaleur de l'ADEME

Fond FEDER – programme opérationnel Picardie

INDICATEURS DE SUIVI

- Etude de gisement réalisée
- Nombre de sessions de formations organisées
- Enquête sur les besoins en matière e bio-GNV réalisée

GAIN CARBONE A 2050

↘ Diminution potentielle des émissions totales de GES de **91 537 teqCO2** soit 44% des émissions totales actuelles en réduisant de moitié la consommation de gaz et en migrant vers du biogaz

ACTION 21

Adapter les réseaux de distribution et de transport de d'énergie et anticiper les solutions de stockage de l'énergie

AXE 4 : Développer la production et la distribution de l'énergie en tendant vers les objectifs de Troisième Révolution Industrielle

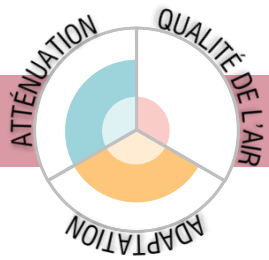

SOUS-ACTIONS

Moderniser le réseau de transport et de distribution d'électricité pour faire face aux aléas climatiques et accueillir la production d'électricité renouvelable

- Concernant le transport d'électricité : Renforcer -si besoin- les capacités des postes sources les plus proches des projets d'envergure et faciliter leur raccordement
- Concernant la distribution d'électricité :
  - *Moderniser le réseau vieillissant afin d'anticiper les futurs aléas climatiques*
  - *Améliorer les connaissances sur les capacités d'injection de l'électricité produite par le particulier sur le réseau de distribution*
  - *Mettre à jour la capacité d'injection sur le réseau HTA/BT avec une méthode d'actualisation régulière (exemple de la cartographie Syane sur le déploiement de la fibre optique)*

PARTENAIRE

Adapter le réseau de transport de gaz, actuellement saturé, à l'arrivée de « nouveaux gaz » : biogaz, hydrogène *etc*.

- En relation avec les gestionnaires de réseau:
  - *Étudier finement les capacités d'injection de biométhane et, le cas échéant, permettre l'arrivée de nouvelles unités de production sur le territoire en identifiant les lieux propices à la création de nouveaux postes sources*

PARTENAIRE

Évaluer la quantité d'énergie potentiellement stockable à l'horizon 2050

- Évaluer les besoins futurs des territoires sur la consommation énergétique et également sur la production afin d'identifier les zones de tension sur le réseau pour la localisation préférentielle du stockage
- Faire la synthèse des différents moyens de stockage de grande capacité (stockage électromagnétique, stockage thermique, utilisation du véhicule électrique comme moyen de stockage *etc*.)
- Développer un site de stockage d'énergie verte pilote sur le territoire

PARTENAIRE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: SE60 **Partenaires :** • CC des Sablons • RTE • Distributeurs d'énergie • GRTgaz • GRDF		• Évaluation des capacités d'injection menée • Synthèse des moyens de stockage réalisée

ACTION 22

Réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments publics et maîtriser la consommation d'énergie

AXE 5 : Engager la communauté de communes de Sablons vers l'exemplarité

ATTÉNUATION QUALITÉ DE L'AIR ADAPTATION

SOUS-ACTIONS

Réduire les consommations de fonctionnement

- Réaliser un audit sur le patrimoine public pour cibler les réductions de consommations possibles
- Réaliser le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre de la collectivité
- Se faire accompagner du Conseiller en Energie Partagé du SE60 pour maîtriser la demande énergétique du patrimoine public
- Mettre en place des mesures de réduction des consommations d'eau et d'énergie sur les postes ciblés (baisse des températures, éclairage LED, mousseurs, *etc*.)
- Élaborer un livret d'accueil présentant les comportements à adopter pour optimiser les économies d'énergie

PILOTE

Engager la rénovation du patrimoine bâti communal et intercommunal

- S'appuyer sur l'audit énergétique du patrimoine communal et intercommunal afin de pouvoir prétendre au prêt GPIAmbre
- Elaborer un programme pluriannuel d'investissement de rénovation, en priorisant le patrimoine le plus énergivore et viser une réduction des consommations d'énergie d'au moins 30%
- Prétendre aux aides FEDER pour la rénovation du patrimoine public (Axe 3 – Programme opérationnel Picardie)

PILOTE

Analyser l'opportunité de développer des projets d'énergie renouvelable sur le patrimoine communal et intercommunal

- Anticiper l'obligation d'un taux minimum en chaleur renouvelable à l'horizon 2020 (Plan Soleil)
- Explorer le potentiel des toitures de grandes surfaces du patrimoine bâti et envisager la valorisation énergétique solaire
- Réaliser une étude de gisement des boues de stations d'épuration et envisager une solution de valorisation énergétique si l'étude en présente l'intérêt

PILOTE

MESURE DE RÉDUCTION R3

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SE60 • Région Hauts-de-France • Banque des Territoires • SMAS • Communes	Coûts: BEGES: entre 4 k€ et 10 k€ Audit énergétique: à déterminer Moyens humains: Coût intégré Financements: Axe 3 – Programme opérationnel Picardie Prêt GPIAmbre de la Banque des Territoires – 100% du financement jusqu'à 5M€ et 50% au-delà Financement des études pré-opérationnelles, de l'animation et des investissements par l'ADEME et la Région via le COT EnR	• Bonne pratique de consommation ajoutée au livret d'accueil • Gain énergétique réalisé • Nombre de bâtiments rénovés • Quantité d'énergie renouvelable produite par la collectivité

ACTION 23

Elaborer un Plan de Mobilité Interne à la collectivité

AXE 5 : Engager la communauté de communes de Sablons vers l'exemplarité

ATTÉNUATION QUALITÉ DE L'AIR ADAPTATION

SOUS-ACTIONS

Elaborer un Plan de Déplacement d'Administration

- Réaliser une enquête interne pour connaître les pratiques et besoins de chacun (CCS et communes)
- Mise à disposition de vélos pour le personnel des mairies, communauté de communes, police municipale *etc*.
- Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo
- Sensibiliser les élus aux mobilités alternatives (covoiturage, mobilités douces, *etc*.)
- Mettre en place des solutions de visio-conférence efficace et promouvoir cette possibilité auprès des agents de la collectivité et auprès des prestataires extérieurs pour l'organisation de réunions

PILOTE

Engager une réflexion avec les établissements scolaires pour la mise en place de Plans de Déplacement des établissements scolaires

- Sensibiliser les écoles et les associations de parents d'élèves à la mobilité durable bénéfique pour la santé et plus respectueuse de l'environnement
- Promouvoir les modes de transport actifs (pédibus, bus, vélo, *etc*.)

PILOTE

Agir sur la flotte de véhicules de la collectivité

- Former les agents à l'éco-conduite
- Réaliser un audit énergétique et environnemental de la flotte de véhicules
- Assurer l'entretien des véhicules pour limiter la pollution de l'air
- Convertir progressivement la flotte de véhicules en fonction des nouvelles énergies produites (électrique, bio-GNV, *etc*.) et du déploiement des points d'approvisionnement

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Communes • Etablissements scolaires	Coûts: Plan Déplacement Administration: 15 k€ Formation à l'écoconduite : entre 400 et 900 € / formation Moyens humains: Coût intégré	• Nombre d'élus sensibilisés • Enquête mobilité interne réalisée • Solution de télétravail mise en place • Solution de visio-conférence mise en place • Nombre de formations réalisées • Audit énergétique des véhicules réalisé

GAIN ENERGETIQUE ET CARBONE A 2050

↘ Diminution de 20% des consommations de carburant totales et des émissions générées par la pratique de l'éco-conduite

ACTION 24

Mieux consommer pour limiter la production de déchets

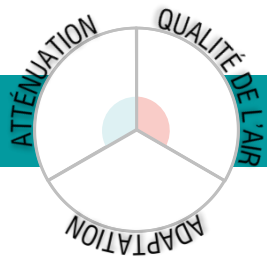

AXE 5 : Engager la communauté de communes de Sablons vers l'exemplarité

SOUS-ACTIONS

Mettre en place des politiques d'achats responsables

- Mettre en œuvre des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics avec intégration de l'enjeu « climat-air-énergie » notamment en insérant une clauses sur la mise en place de chantier vert dans le cadre des marchés de travaux publics
- Privilégier les équipements économes et performants (matériel d'impression, véhicules, outils d'entretien *etc*.)
- Passer à un contrat de fourniture d'électricité renouvelable en partenariat avec le SE60

PILOTE

Limiter le volume de déchets produits par la collectivité

- Sensibiliser les agents au tri du papier, à la réduction des impressions (bilans des consommations de papiers, mise en place de quotas d'impressions)
- Poursuivre la dématérialisation dans les procédures administratives et interne de la collectivité
- Poursuivre la mise en place du compostage dans les administrations, les écoles en sensibilisant les usagers et en améliorant la valorisation du compost produit (utilisation dans les espaces verts, distribution aux habitants *etc*.)
- Solliciter les kits pour manifestations éco-responsables (éco-cups, assiettes plastiques lavables *etc*.) du SMDO ou acquérir un propre kit pour les différents évènements et réunions de la communauté de communes.

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • Communes • Etablissements scolaires	Moyens humains: Coût intégré	• Clauses environnementales avec enjeu « climat-air énergie » intégrées aux marchés publics • Part de l'électricité renouvelable dans la consommation de la collectivité • Evolution du budget papier de la collectivité • Nombre de composteurs installés

ACTION 25

Intégrer les enjeux climat-air-énergie dans la construction du territoire de demain

AXE 5 : Engager la communauté de communes de Sablons vers l'exemplarité

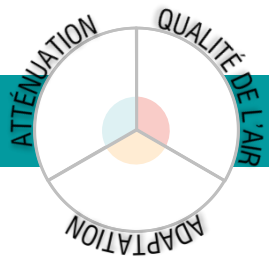

SOUS-ACTIONS

Assurer le suivi et l'animation du PCAET

- Informer et communiquer régulièrement auprès des habitants et acteurs du territoire sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PCAET
- Former les élus et les agents sur les thématiques climat-air-énergie pour favoriser l'intégration de ces enjeux dans leurs missions
- Organiser une rencontre annuelle avec les services pilotes (de la CC) pour l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre des actions du PCAET
- Disposer d'un référent technique PCAET chargé de:
  - *De renseigner tous les partenaires œuvrant à la mise en œuvre du PCAET*
  - *Suivre et animer le PCAET pendant 6 ans*
  - *Réaliser le bilan du PCAET à mi-parcours (3 ans) et à échéance (6ans)*

PILOTE

Intégrer les critères d'adaptation au changement climatique dans la construction du territoire de demain

- Diffuser l'étude de vulnérabilité du territoire face aux impacts du changement climatique aux services de la CC des Sablons, des communes et aménageurs du territoire
- Sensibiliser au concept d'adaptation l'ensemble des acteurs du territoire
- Désigner un référent du service environnement/PCAET chargé d'assurer le transversalité et de sensibiliser à l'intégration des critères d'adaptation dans les projets de la collectivité
- Élaborer un guide des matériaux et réflexes à adopter dans les projets pour s'adapter au changement climatique

PILOTE

S'inscrire dans l'éventuelle troisième vague d'appel à projet Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

- Se saisir des financements disponibles pour définir un nouveau modèle de développement durable du territoire et enclencher une dynamique de changement des façons de faire qui soit pérenne
- Dans le cadre d'un financement de l'ADEME, étudier la possibilité de mettre en place une application permettant de communiquer plus efficacement et activement auprès de la population (alerte sécheresse, covoiturage, sensibilisation, invitation aux évènements, etc.)

PILOTE

PILOTAGE	COÛTS ET MOYENS	INDICATEURS DE SUIVI
Pilote: CC des Sablons **Partenaires :** • SE60 • CERDD • Région Hauts-de-France • ADEME • Association PSPAS	Moyens humains: 0,25 ETP	• Nombre de rencontres annuelles organisées • Étude de vulnérabilité transmise • Référent transversalité PCAET désigné